

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. I

MONTRÉAL, VENDREDI, 21 OCTOBRE 1887

No 7

FRANCE! CANADA!



Ligne Bossiere

Sous contrat avec le gouvernement du Canada, faisant le service entre le

HAVRE et MONTREAL

TOUS LES VINGT-JOURS

Le vapeur *Comte d'Eu* (2000 tonneaux) partira de Montréal pour le Havre le 20 octobre environ.

Le vapeur *Iberia* partira du Havre pour Halifax le 1er novembre.

Le vapeur *Panama* partira du Havre pour Halifax le 20 novembre.

CONNAISSEMENTS DIRECTS

donnés en France pour toutes les villes du Canada, et à Montréal pour les principales villes de France et d'Europe, St-Pierre Miqelon et St-Malo.

Pour les prix du fret et du passage, s'adresser à

BOSSIERE, FRERES & CIE, Havre, et No 209, rue des Commissaires, Montréal.

Granger Freres

LIBRAIRES-EDITEURS

PAPETIERS - IMPORTATEURS

165, RUE NOTRE-DAME

2e porte à l'est de l'église Notre-Dame, Montréal.

Théologie, Sciences et Arts, Littérature, Classiques, français, anglais, latins et grecs. Livres blancs, Impressions, Reliures, Fouritures de bureau.

TELEPHONE 1183.

Flavien J. Granger. Hector A. Granger.

MORIN & Cie

MARCHANDS DE

Poissons en saumure et salés, Huiles de poisson et de produits des pêcheries

10, RUE DU PORT, MONTREAL.

La compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario.

1887 Arrangements du printemps 1887

Les vapeurs de cette compagnie voyagent entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit commencent Lundi, 2 mai :

Le steamer QUEBEC, capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer MONTREAL, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 heures p. m. de Montréal.

MONTREAL ET TORONTO.

Commencent le 1er de Juin.

Les vapeurs voyagent entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 9 heures avant-midi, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et par le train de 5 heures p. m. pour Coteau Landing, Kingston et Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Le steamer BOHEMIAN, capt. Jean, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi.

Le steamer TROIS-RIVIERES, capt. Napoléon Collette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 p. m., commençant le 3 mai.

Le steamer CHAMBLAY, capt. Jean Chapdelaine, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 h. p. m., commençant le 3 mai.

Le steamer TERREBONNE, capt. Laforce, partira tous les jours, (dimanche excepté), à 8.30 h. p. m., (le samedi à 2.30 h. p. m.), pour Verchères, arrêtant à Boucherville et Varennes et pour Contrecoeur les Lundis, Mercredis et Jeudis.

ALEX. MILLOY, J. B. LABELLE, Gérant.

Sur du trafic, Bureau principal, 228 rue St-Paul.

REVUE DES MARCHÉS

GRAINS ET FARINES

Dans notre numéro du 30 septembre, nous faisons remarquer qu'il n'était sorti que très peu de blé et que les marchands suivaient avec un grand intérêt les transactions des produits de la nouvelle récolte. Elles ont été bien suivies nous en avons la certitude. Les cultivateurs n'ont pas trouvé les prix suffisamment hauts et ont restreint les livraisons à un tel point qu'il y a rareté de blé dans les minoteries d'Ontario. Il y a aussi certain blés qui font défaut sur notre marché, bien qu'il soit en quelque sorte plus facile à nos meuniers et détenteurs de se procurer du stock par la facilité du transport et des moyens à leur disposition pour accaparer les blés et les farines. Les prix en conséquence sont plus fermes pour farines et blés d'Ontario. Les livraisons dans le Manitoba n'ont pas été aussi fortes, les prix des farines de boulangeries sont sans changement, mais fermes.

Qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil sur l'avenir et faire part à nos lecteurs des avis que nous recevons de l'intérieur: Maintenant qu'il commence à se faire tard, que la saison de la navigation touche à son terme et que les cultivateurs sont surtout occupés au labourage et à l'ensemencement des blés d'hiver, les stocks cet automne tant de blé que de farine seront limités. Il n'y a plus de doute que les prix actuels se maintiendront.

En pois les prix sont fermes et en hausse, stimulés par une bonne demande d'exportation, et la faiblesse des arrivages. Malheureusement les compagnies de transport semblent appeler à profiter en grande partie de cette hausse, attendu qu'elles viennent encore d'augmenter les prix des frets. Les avoines sont en bonne demandes et fermes.

Nous cotons sur place:

Blé roux d'hiver du Canada 83c à 85c.
blanc d'hiver 83c à 85c, printemps du Canada 83c à 85c, Manitoba, dur No 1 00 à 85c; do No. 2, 84 à 85c; du Nord No. 1, 83 à 84c.

Pois: 73 à 74c. par 60 lbs. Avoines: 00 à 32c. par 32 lbs. Seigle 50c. Orge 48 à 55c. Mais 57 à 58c, droits payés et 51c. en entrepôt.

Patente	\$1.25	à	1.45
Citron supérieur de choix	0.45	à	0.45
Extra supérieur	0.40	à	0.45
Extra supérieure	3.90	à	4.00
De goût	3.70	à	3.75
Extra du printemps	3.70	à	3.85
Superfine	3.30	à	3.40
Fortie de boullanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs	4.00	à	4.15
do do du Manitoba	4.40	à	4.50
do do des Etats-Unis	4.40	à	4.60
Fines	3.20	à	3.30
Moyenne	3.00	à	3.10
Recoupes	2.60	à	2.70

EN SACS D'ONTARIO

Medium	1.80	à	1.90
Extra du printemps	1.70	à	1.75
Superfine	1.50	à	1.60
Fine	1.35	à	1.40
Moyenne	1.20	à	1.30
Fortie de boullanger de la ville (en sac de 140 lbs) par 100 lbs	4.40	à	4.55
Farine d'avoine, en barils	4.00	à	4.25
Farine d'avoine granulée, en barils	4.25	à	4.50

PORC, SAINDOUX, ETC.

Les prix se sont bien maintenus à Montréal, pour le lard mess et nous

avons même à constater une grande fermeté dans les short-cut qui ne peuvent s'obtenir au-dessous de \$18.50, par petits lots. Pour contrats importants, les prix sont stables à \$18. Le saindoux est en meilleure demande, mais sans changement de prix.

Sur les marchés américains et anglais, les cours sont faibles avec tendance à la baisse, aussi les affaires sont-elles calmes et restreintes aux besoins immédiats de la consommation. Les stocks se meuvent avec beaucoup de lenteur, malgré les dispositions conciliantes des vendeurs.

Nous cotons sur place:

Lard canadien, short cut, p. baril	18.00	à	18.50
Lard mess de l'ouest, par baril	18.00	à	18.00
Lard mess de l'ouest short cut,	18.00	à	18.00
Le baril	18.00	à	18.50
Lard, mess maigre, le baril	0.11	à	0.12
Jambon, lb	0.11	à	0.12
Jambon sous toile, lb	0.11	à	0.12
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0.00	à	0.01
Saindoux canadien, en seaux	0.00	à	0.01
Lard fumé, en lb	0.10	à	0.11
Epaules	0.10	à	0.11
Sulf raffiné, lb	0.04	à	0.04

BEURRE.

La situation est loin de s'améliorer en ce qui concerne les beurres. L'exportation est complètement paralysée et les prétentions des vendeurs ne sont pas de nature à faire cesser cette inertie. Avec la clôture de la navigation et la fin de la saison de fabrication on commence à avoir une idée plus positive de la situation, et cette idée n'est pas faite pour nous amener la hausse. Il est maintenant parfaitement connu que les stocks en possession des crémeries sont lourds, et qu'elles ont encore en mains non seulement une grande proportion de la fabrication de septembre, mais qu'elles possèdent beaucoup trop de lots invendus du mois d'août.

Les 1 de nos beurrieres n'ont pu couler leur fabrication du mois d'août, et ces lots mélangés à ceux de septembre ne pourront que diminuer la valeur de ces derniers. Les acheteurs sur place semblent parfaitement décidés à ne pas opérer aux prix demandés en ce moment, certains qu'ils sont que la baisse devra se produire, et se contentent d'acheter pour remplir les ordres de la consommation locale.

Les beurrieres demandent de 23 à 24c. pour leur premier choix, alors que pour exporter les expéditeurs ne pourraient payer en ce moment que 21c pour août et septembre. Quelques lots extra septembre ont cependant été vendus cette semaine à 22c et nous doutons que les vendeurs qui ont refusé ce prix, puissent l'obtenir pendant le reste de la saison. Les marchés américains sont très réguliers et ne sont actifs que pour les qualités tout à fait de premier choix. Les marchés anglais sont faibles et assez décourageants aux dernières nouvelles.

Nous cotons;

Crémierie	21	à	23
Townships	21	à	21
Morrisburg	17	à	20
Brookville	18	à	20
De l'ouest	15	à	18

FROMAGE

La bataille des statistiques continue et quelle que soit la manière dont elle se

terminera, les fabricants n'en tireront que peu des profits. Somme toute, les quantités visibles en stock sont plus considérables que les haussiers, qui ont opéré pendant l'été, n'ont voulu l'admettre, et la réaction sera d'autant plus forte, pendant quelques semaines, que les fabriques comptant sur la persistance de prix élevés ont refusé de vendre et que leurs stocks entretiendront les espérances des baissiers. A Liverpool les quantités disponibles sur place sont estimées de 350,000 boîtes et à Montréal les statistiques varient entre 90,000 et 100,000 boîtes.

La hausse de l'été a eu pour effet déplorable de diminuer considérablement la consommation intérieure, consommation que l'on doit s'attendre à voir diminuer d'année en année, avec l'augmentation de la production des fruits. Or tout cet invendu augmente d'autant les quantités disponibles pour l'exportation, et constitue un élément puissant de baisse. Nous sommes donc menacé, si on ne se montre très prudent, de voir diminuer la puissance de la demande, alors que les bénéfices réels réalisés dans l'industrie du fromage ne peuvent qu'augmenter celle de la production. Nous le répétons, et nous ne saurions trop le répéter, il y a là un problème dont la solution s'impose à l'attention de nos sociétés laitières, et c'est à elles qu'incombe le devoir de faire les études nécessaires pour varier les produits de l'industrie laitière.

Quant aux prix du marché, ils sont décidément à la baisse, avec le cable à 57sh. soit 1sh. en baisse sur celui coté dans notre dernier numéro.

Un des acheteurs les plus importants de notre ville, nous disait ce matin qu'on lui offrait des lots importants d'Ontario, fabrication de septembre à 11c et qu'il n'avait pas le courage en présence de l'instabilité du marché d'acheter à ce prix. Un autre nous disait qu'il avait vu ses offres de 11c pour août et de 12c pour septembre et octobre refusés il y a quelques temps, et que les fabricants de la province qui avaient rejeté ces prix, lui offraient les mêmes lots à 10c, prix certainement avantageux pour lui, mais qu'il préférerait attendre, le marché étant trop dangereux.

Nous avons toujours engagé nos lecteurs à vendre aux cours du jour, lorsque ces cours sont payants, et à ne pas trop spéculer. La seule chose qu'un fabricant doit faire, dans les fromages, comme dans toute autre industrie, c'est de bien connaître les prix réels du marché, et de vendre à ce prix quand ils sont rémunérateurs. Qu'elle que soit la hausse qui peut de temps à autre se produire, il peut être sûr qu'à la fin de la saison, il aura réalisé plus de bénéfices que ceux de ses concurrents qui ont spéculé. Les fromageries du centre de l'état de New-York qui ont vendu au jour le jour, sont claires de tout stock et ont obtenu des prix supérieurs à ceux qu'obtiendront les autres fabriques qui ont refusé de vendre. Ce qu'il y a de plus déplorable en ce moment, c'est que

nombre de spéculateurs qui ont passé des contrats avec des fabriques, les brisent pour des raisons plus ou moins futiles; ces manœuvres déloyales qui se renouvellent trop souvent, chaque fois que le marché faiblit, doivent être dénoncées, et nos fabricants ne sauraient prendre de précautions contre leur renouvellement. S'il y avait une bourse de l'industrie laitière, comme il y en a une des valeurs et des grains, ces contracteurs malhonnêtes pourraient y être affichés et seraient ainsi mis dans l'impossibilité de recommencer leurs spéculations malhonnêtes.

Septembre.....	11 à 12
Octobre.....	10 à 11
Novembre.....	10 à 11
Qualité moyenne.....	9 à 9 1/2

Les ventes faites aux principaux points de concentration, depuis notre dernier numéro ont été comme suit :

Stratford, Ont. octobre 13, offre 2,508 boîtes dont 1,330 d'août, le reste septembre. Pas de ventes, malgré le désir des vendeurs de baisser leurs prix.

London, Ont. oct. 15. — 18 fabriques ont offert 750 boîtes août, 700 août et septembre, 1,190 septembre et 7,480 septembre et balance de la saison. On n'a vendu que 290 boîtes août à 11 1/2c.

Ordnensburgh, N. Y. oct. 16. — Offre 5,000 boîtes, septembre et octobre, pas de ventes. La fabrication est terminée dans ce district.

Canton, N. Y. oct. 16. — Offre 7,000 septembre et octobre. Ventes 500 à 12 1/2c.

Utica, N. Y. oct. 17. — Les acheteurs sont venus sur le marché décidés à vendre; les trois quarts des fabriques ont mis sur le marché la totalité de leur fabrication septembre, les ventes ont été comme suit :

4,850 boîtes à 10 1/2c; 2,877 à 11c; 1,215 à 11 1/2c; 2,606 à 11 1/2c; 523 à termes privés; 1,723 en commission. Total 13,789. Prix moyen 13,789.

Little Falls, N. Y., Oct 17. — Marché en baisse quoique la qualité Septembre soit excellente. Les vendeurs étaient bien disposés, malgré cela les acheteurs étaient peu disposés à opérer. 9,466 boîtes ont été vendues comme suit : 3,445 boîtes à 11c; 174 à 11 1/2c; 3,271 à 11 1/2c; 501 à 11 1/2c; 1,244 en commission.

ŒUFS

Les ventes sont actives et les prix des plus fermes. Les œufs conservés à la chaux commencent à être mis sur le marché et se vendent de 17 1/2c à 18c, les œufs frais en boîtes sont cotés de 19 à 20c; les œufs frais pondus sont rares et font facilement 20c.

POMMES

Le marché est sans changement quant aux fruits d'hiver, mais les fruits d'automne étant reçus en grande quantité et devant être vendus promptement sont faibles. Les prix des fruits d'hiver ne seront stables que lorsque les fruits d'automne auront complètement disparu du marché. La demande ne laisse rien à désirer. Nous cotons pommes d'automne de \$1.75 à \$2.25 le baril; de d'hiver \$2.25 à \$2.50; fameuse \$2 à \$3 per barrel.

FOIN, PAILLE, ETC.

Les transactions dans cette ligne ont été très actives pendant la semaine, et les prix se sont maintenus, quoique les arrivages aient été considérables.

Le timothy de choix vaut \$10 les 100 bottes, et l'inférieur \$7.

Le foin pressé est également très actif et ferme à \$12 la tonne pour le No 1, \$10 No. 2, \$10 No. 3.

En paille les réceptions sont fortes; mais la demande étant bonne les prix se sont maintenus de \$4 à 6 les 100 bottes.

On porte une grande attention au mouvement du son parce que les laitiers et le commerce en général n'ont pas de stock. Les hauts prix de cet été, causés par le manque d'eau, ont restreint les ventes, mais nous constatons un peu d'amélioration de ce côté là et déjà les prix nous semblent moins fermes. Au détail il est coté à \$16.00 et \$15.00 pour le gros.

MARCHÉS AUX BESTIAUX

Les réceptions à la Pointe St-Charles ont été comme suit :

Bœufs à Mout.		CORNES TONS		VEAUX		BORES	
le 15 oct. 1887	1,340	1,317	35	568			
do le 8 oct. 1887	2,853	1,744	29	887			
do corresp. 1886	1,869	2,082	34	1,010			
do corresp. 1886	1,821	1,255	11	210			
Du 1er mai au							
15 oct. 1887	62,142	26,172	6,457	17,708			
do do 1886	56,138	54,745	5,902	12,931			
do do 1885	58,615	43,109	4,532	9,230			

Les prix des marchés anglais continuant à être faibles et moins que rémunérateurs, la vente pour l'exportation ont été nulles cette semaine, quoique les animaux amenés cette semaine aient été de bonne qualité et que les prix aient été faibles de 3 1/2c à 4 1/2c. Les frets sont cotés de 35sh. à 50sh., et les taux d'assurance varient entre 4 et 8 p. c.

En animaux de boucherie, les demandes étaient bonnes et les prix fermes de 2 1/2 à 3 1/2c la lbs poids vivant. Les moutons, par suite de l'arrêt de l'exportation étaient moins fermes et les quelques ventes qui se sont faites ont varié entre 3 1/2 et 3 1/2 la lb poids vivant.

En porcs, les arrivages sont faibles et nous constatons une hausse de 1c par lb, sur les prix de cette semaine, qui sont fermes de 5c à 5 1/2c la lb.

MARCHÉ AUX CHEVAUX.

Notre marché s'est réellement amélioré depuis la semaine dernière, tant pour la demande locale, que pour la demande d'exportation; les réceptions par le Grand Tronc ont été de 62 chevaux, et les exportations de 48 chevaux coûtant ensemble \$3,944.

La demande promet de se maintenir pendant quelque temps, les acheteurs américains étant en assez grand nombre sur notre place.



TAXES PROVINCIALES

Le sousigné ayant été appointé pour recevoir et collecter les arrérages de taxes dues en vertu de l'acte 45 Vict., ch. 22, par les banques, compagnies d'assurances, de chemins de fer, de navigation, de prêt et généralement de toutes compagnies incorporées faisant des affaires dans la province de Québec, pour les districts de Beauharnois, Bedford, Iberville, Joliette, Montréal, Ottawa, Pontiac, Richelieu, St-François, St-Hyacinthe et Terrebonne donne avis aux intéressés d'avoir à payer leurs dits arrérages à son bureau, à Montréal, d'ici au

31 Octobre courant (1887)

Toute compagnie qui ne se sera pas acquittée à cette date, sera poursuivie au mois de novembre prochain, pour le capital et les intérêts de la dite taxe.

L'intérêt sera remis à tous ceux qui paieront avant le 1er novembre prochain.

C. BEAUSOLEIL, Avocat.

Montréal, 17 octobre 1887.

KENT & TURCOTTE

Comptables, Auditeurs et Commissaires

No 7, PLACE D'ARMES

(Au-dessus de la banque J.-Curtier)

SPECIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillite.

HUDON, HEBERT & Cie

(Ci-devant J. HUDON & Cie)

Importateurs de

Vins, Liqueurs et Provisions

EN GROS

304 et 306, rue St-Paul

143 et 145, rue des Commissaires

N.B.—Nous faisons une spécialité des VINS de MASSE, et tenons constamment en mains pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et le Sauternes.

Prevost, Prevost et Cie

IMPORTATEURS DE

Ferronnerie,

Quincaillerie,

Coutellerie, Fer en barres, Fil de fer de toutes sortes, Haches, Peintures, Vernis, Verres à vitres, etc.

269, rue Saint-Paul

STRICTEMENT EN GROS

Une visite est respectueusement sollicitée.

La Cie Manufacturière de

TABAC CANADIEN

— DE —

ST-JACQUES, COMTÉ DE MONTCALM

(Incorporée en janvier 1887)

CAPITAL AUTORISÉ \$20,000.00

CAPITAL SOUSCRIT 10,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS :

Zacharie Cloutier, président, Isidore Forest, vice-président, Ulric Granger, Alfred Lesage, J. A. Martin, Modeste Beauvais, manufacturier, Ovide Marion, Jules Blouin, Arthur Marion, gérant.

La compagnie prépare du tabac à fumer et à chiquer, et n'emploie dans la fabrication que la feuille de choix de tabac canadien.

ETABLIE EN 1842

L. CHAPUT FILS & Cie

IMPORTATEURS

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

— EN GROS —

309, 311 & 312 des Commissaires

Coin de la rue St-Pierre, Montréal.

Comme nous faisons une spécialité des thés, le commerce tant de la ville que de la campagne trouvera toujours notre stock très complet.

Seuls agents au Canada pour la Lessive double concentrée de Greenbank.

ACHETEZ SEULEMENT LES

Triples Extraits de Jonas

HUILE DE CASTOR en bouteilles de toutes les grandeurs.

HUILE D'OLIVE en 1 pintes, pintes et pots.

HUILE DE FOIE DE MORUE, MOUTARDE FRANÇAISE.

GLYCERINE, GELATINE ET COLLEFORTE.

HENRI JONAS & CO.

10, RUE DE BRESOLES

(Bâtisses des Sœurs) MONTREAL.

Jean Toussaint Thompson

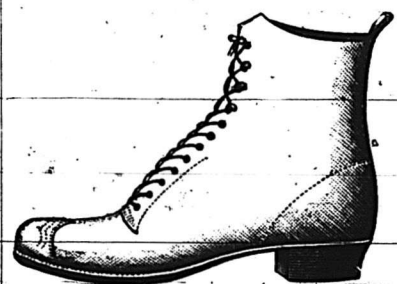
Agent spécial de la

Compagnie d'Assurance sur la Vie NEW YORK LIFE

COIN DES RUES

Hopital et Saint-Jean

Résidence: 279, RUE SAINT-HUBERT MONTREAL.



LES CHAUSSURES BOIVIN BREVETÉES

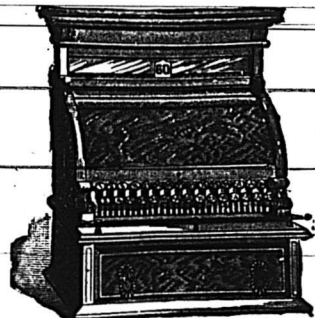
Faites d'une seule pièce ne peuvent pas céder. Elles sont confortables, durables, ne se déforment pas, et à bon marché. C'est la meilleure chaussure pour les patineurs.

C'est la chaussure par excellence pour les enfants qui vont à l'école. C'est la perfection.

G. BOIVIN

FABRICANT

286 et 288, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.



REVOLUTION

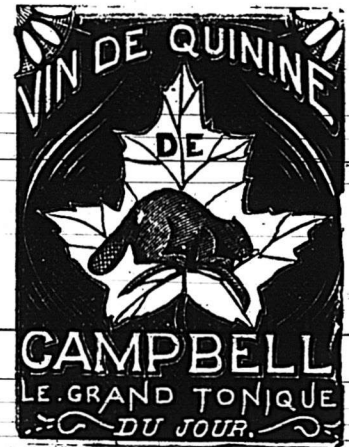
DANS LE MONDE COMMERCIAL.

Le seul et unique caissier qui ne commet jamais d'erreurs, est le

Caissier Mécanique National

Pour plus de détails, adressez-vous à

E. L. ETHIER, 1610, rue Notre-Dame, Montréal.



Cie Canadienne de Caoutchouc DE MONTREAL

Fabricant de claques, bottines en feutre, courroies, tuyaux, etc.

Bureaux et entrepot: 335, rue Saint-Paul Ateliers: 974 à 1000, rue Notre-Dame.

O. ROCHETTE TANNEUR

— ET —

MARCHAND DE CUIR

QUEBEC

Bureau: 316, rue Saint-Valier.

Tannerie: 72-86, rue St-Dominique.

SUCCURSALE :

14, RUE LEMOINE, Montreal TELEPHONE 713.

La Banque du Peuple

FONDÉE EN 1835.

CAPITAL 1,200,000
RESERVE 240,000

JACQUES GRENIER, écrivain, président.
J. S. BOUSQUET, écrivain, caissier.

SUCCURSALE:

Québec, basse-ville, E. C. Barrow, gérant.
St-Roch, P. B. Dumoulin, gérant.
Trois-Rivières, E. H. Panetton, gérant.
Saint-Jean, Ph. Beaudoin, gérant.
Saint-Jérôme, J. A. Thérèse, gérant.
Saint-Rémi, C. Bédard, gérant.

CORRESPONDANTS:

Londres, Ang., M.M. Glyn, Mills, Currie & Co.
The Alliance Bank (limited).
New-York, The National B'k of the Republic.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC
Capital payé \$2,000,000

Hon. Isidore Thibaudeau, président.
Joseph Hamel, écrivain, vice-président.

DIRECTEURS

Hon. P. Garneau, U. Tessier, écrivain, Jr.
Théop. LeDroit, écrivain, M. W. Baby.
Ers. Kirouac, écrivain.

P. Lafrance, caissier. N. Matte, inspecteur.
Succursale de Montréal: C. A. Vallée, gérant.
Succursale d'Ottawa: C. H. Carrière, gérant.
Succursale de Sherbrooke: J. Campbell, gérant.
Agents en Angleterre: The National Bank of Scotland, Londres.
A Paris, France: M.M. Grunbaum Fr. & Cie.
Aux États-Unis, New-York: The National Bank of the Republic, N. Y.; The National Reserve Bank, Boston.

A Terre-Neuve: The Commercial Bank of Newfoundland.
P. Ontario: The Bank of Toronto.
The Bank of N.B.
The Merch. Bk. of Halifax.
Bank of Montreal.
Manitoba: Union Bk. of Lower Can.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Bureau principal, Montréal.

CAPITAL PAYÉ \$500,000
RESERVE 140,000

DIRECTEURS:

Alph. Desjardins, M.P., président.
A. S. Hamelin, vice-président.
John L. Cassidy, Lucien Huot.
J. O. Villeneuve, M.P.P.

Bureau principal: A. de Martigny, caissier.
D. W. Brunel, assistant-caissier.

Agence St-Hyacinthe, A. Clément, gérant.
Valleyfield, Es. de Martigny, gérant.
Beauport, C. H. Hamel, gérant.
Fraserville, F. Pellet, gérant.
Victoriaville, A. Marchand, gérant.
Plessisville, H. Dorion, gérant.
St-Jean-Baptiste, L. G. Lacasse, gér.
Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
à New-York, Nat. Bk. of Republic.

Banque Ville-Marie

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital autorisé \$500,000
Capital souscrit 500,000

DIRECTEURS:

W. WEIR, prés., J. G. DAVIE, vice-prés.
W. STRACHAN, JOHN McDONALD.
G. WEIR.
UBALDE GARAND, caissier.

SUCCURSALES:

Berthier A. Gariépy, gérant.
Loulville F.-X. O. Lacoursière, "
Nicolet G. A. Sylvestre, "
Saint-Jérôme G. Laviolette, "
Saint-Césaire M. J. J. Lacasse, "
Lachute Geo. Dastous, "
Pointe St-Charles; cité, W. J. E. Wall, "
Agents à New-York:
The National Bank of the Republic.
Ladenberg, Thalmann & Co.

Banque d'Hochelega.

CAPITAL VERSÉ \$710,100
RESERVE 100,000

F.-X. St-Charles, président.
M. J. A. Prendergast, caissier.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL.

Succursales:
Trois-Rivières G. N. Bolre
Joliette J. H. Ostiguy
Sorel A. A. Larocque
Valleyfield S. Fossier
Abattoirs de l'Est

Correspondants.

Londres, Angleterre, The Clydesdale Bank (limited).
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New-York, The National Park Bank.
Boston, The Maverick National Bank.
Collections dans tout le Canada aux taux us bas.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

L'argent sur notre place a été assez abondant, mais plus ferme; avec une tendance au relevement des cours. Hier on cotait notre marché 5 1/2 à 6 p. c. pour prêts à demande par les banques et les courtiers demandaient jusqu'à 7.

A Toronto et dans l'Ouest, les banques se plaignaient de la rareté des fonds qui s'en vont dans le Nord-Ouest chercher la récolte. Les prêts à demande à Toronto étaient cotés à 7 pour cent fermes.

Aujourd'hui, à Montréal, l'argent est un peu plus facile, on cote de 5 1/2 à 6 1/2 pour prêts à demande et de 7 à 8 p. c. pour escompte commercial.

On s'attend cependant à ce que, vers la fin du mois les fonds deviendront rares et seront difficiles à obtenir à aucun prix.

Le marché monétaire à New-York a été assez facile cette semaine, il clôturait hier soir à 3 1/2 p. c.

A Londres, le taux des prêts sur titres est descendu de 3 1/2 à 3 p. c. cours coté aujourd'hui la banque reste encore à 4 pour cent et n'en descendra pas probablement, avant que l'exportation de son or pour les États-Unis n'ait pris fin.

Le change sur Londres à New-York a varié de 1/4 à 1/2 c. dans les deux sens; lundi, il était coté de \$1,81 1/2 à \$1,81 1/2 pour 60 jours; et de 4,35 à 1/2 pour 3 jours de vue. Aujourd'hui les transactions se sont faites entre \$1,81 et 1/2, par 60 jours et à \$1,84 1/2 pour demande.

A Montréal, les fonds américains sont en hausse de 1/2 sur les cours cotés antérieurement dans cette colonne; on les cote aujourd'hui de 5/16 à 7/16 de prime, pour banquiers, et de 1/2 à 3/4 de prime, pour particuliers; il a été encore plus haut; lundi on cotait de 7/16 à 9/16 pour banquiers et de 1/2 à 3/4 pour particuliers.

Le change sterling est en plus facile aujourd'hui après avoir fait de 8 1/2 à 13/16 de prime pour banquiers et de 8 1/2 à 9 pour particuliers à 60 jours, il est revenu aux cours de 8 1/2 à 1/2 et de 8 3/8 à 1/2. Les 3 jours de vue se cote aujourd'hui de 9 1/2 à 1/2 et de 9 1/2 à 3/4, avec les câbles à 10 de prime.

Les francs valent ici 5.25 pour papier long et 1.22 1/2 pour papier court.

A la bourse, il y a eu plus d'animation qu'à la coutume. Les cours sont restés faibles, plutôt à cause de la cherté des fonds que pour toute autre raison; les titres des banques ont subi, point par point, une baisse qui au bout de la semaine finit par compter, quelques valeurs industrielles se sont maintenues, mais la plupart ont baissé lentement. Les actions des Compagnies de coton ont été négligées.

La banque de Montréal était encore vendue dernier à 2 1/2; quoique pendant ce jour là 1/2 p. c.; lundi elle faisait 2 3/8, mardi, 2 3/8; encore, mercredi 2 3/8 et aujourd'hui 2 3/8.

Cette valeur ex dividende a donné lieu à un nombre de transactions, depuis 2 1/2 cours de lundi, jusqu'à 2 3/8 dernier cours, cet après midi.

La banque Ontario est descendue dans la semaine de 122 à 119 1/2; la banque du Peuple de 109 à 106, la banque des Marchands de 131 1/2 à 130; la banque du Commerce, à 120 à 119.

La banque Jac.-Cartier a, dit-on, vendeurs à 87 1/2. Nous avons eu cette semaine une vente de 7 actions de la banque d'Hochelega à 98 (la dernière transaction avait été faite à 97 1/2) et une vente de 4 actions de la banque Villomarie à 98 aussi. Les cours coté aujourd'hui sont; banque Villemarie, 97 acheteurs; banque Hochelega, 100 vendeurs, 93 acheteurs.

La banque Fédérale a été coté 100 1/2. La banque Nationale a vendeurs à 63, la banque Union se cote 93 vendeurs et 90 1/2 acheteurs.

Le Télégraphe de Montréal s'est assez bien maintenu; il a monté à 95 et ferme à ce cours, à la fin de la semaine dernière; il a perdu ensuite sa hausse et revient aujourd'hui à 94.

Le gaz a été faible; le bruit fait autour du contrat de la compagnie avec la corporation a permis de constater qu'un bon nombre d'actions étaient portées sur marge. Alors on a commencé à mettre de stock sur le marché; les acheteurs étant intimidés, s'abstenaient; les cours baissaient peu à peu, les courtiers demandaient des marges; on renouveauit une fois; à la seconde demande on lâchait tout et les courtiers vendaient, nouvelle source de faiblesse. Les cours du gaz ont baissé ainsi, depuis un mois, d'environ 20 pour cent.

Aujourd'hui ce stock semble prendre plus de fermeté; on s'est dit que, en fin de compte, tout le boilage qu'on pourrait prouver ne suffirait pas pour annuler le contrat, et les acheteurs commencent à se montrer. Les ventes aujourd'hui se sont faites à 20 1/2, 20 1/2 et 20 1/2; en clôture, on cote ferme à 20 1/2 vendeurs et 20 1/2 acheteurs.

Le Richelien se tient à peu près dans les mêmes cours, entre 51 et 52.

Les Chars Urbains avec leur magnifique dividende sont négligés. Trop de gens se sont fait échauder l'année dernière lors du cours que sur ce stock; on n'ose plus y toucher.

Il ne s'est rien fait sur les actions des compagnies de coton.

LA SEMAINE COMMERCIALE

Le calme que nous mentionnions dans notre dernière revue, s'est continué pendant la semaine écoulée. Les affaires sont de beaucoup entravées par la lenteur avec laquelle les marchands de campagne soldent leurs comptes, dans certaines lignes depuis quinze jours.

Nous avons entendu quelques commerçants se plaindre amèrement de cet état de choses, qui ne profite à personne. L'habitude invétérée qu'ont les cultivateurs de retarder la vente de leurs produits jusqu'au printemps est la cause du mal dont nous souffrons, et cela est d'autant plus regrettable que cette habitude est une source de pertes sérieuses pour la campagne. Vendez vos récoltes, ne cessons-nous de dire aux cultivateurs; le passé vous a démontré non par des raisonnements mais par des chiffres que l'on a tout avantage à liquider promptement sa position, et à réaliser ses récoltes en bon et bel argent.

La rapidité des communications, et le statistique aidant, les cours sont de nos jours établis pour toute la saison, dès que les récoltes sont faites.

Nous ne pouvons plus attendre longtemps sur ce sujet qui appartient plutôt à notre revue des marchés, et si nous en parlons dans cette colonne, c'est qu'il affecte la classe des commerçants. Les paiements ont donc laissé à désirer cette semaine, et on n'attend aucune amélioration dans cette direction, avant le 1er novembre.

Les prix n'offrent aucun changement à signaler. En sucrés, le marché est moins ferme, les rendements des pays de production étant moins désastreux qu'on ne l'avait prévu. La demande sur place est toujours bonne.

Nous cotons:
Sucre jaune de 5 1/2 à 6 1/2 suivant qualité.
Sucre blanc, granulé, 70 c par lots de 15 barils, et 7 1/2 par quantité moindre.
Sucre blanc, granulé, B; 6 1/2 par 15 barils et 7 par quantité moindre.
Sucre en farine 8 1/2 c.
Sucre en morceaux: 7 1/2 par baril, 7 1/2 par 1/2 baril, 7 1/2 en boîtes.
Sucre en poudre 7 1/2 c.

En fruits, nous constaterons l'arrivée du Ducon, dont la cargaison était presque entièrement vendue à livrer. Les Valence sont fermes à 7 1/2 c. Les Malagas, les noix et amandes dont ce steamer arrivé hier seulement, porte un certain chargement, ne sont pas cotés d'une manière définitive.

En conserves, les tomates sont toujours fermes, à \$1.30, quoique quelques affaires aient été faites à \$1.35. Nous devons nous attendre à une hausse prochaine de cet article. Les saumons sont en hausse de 5 c et coté \$1.65 avec beaucoup de fermeté.

En feronneries, les affaires ont été assez calmes, quoique la demande ait une tendance à s'améliorer.

Les vitres, couleurs, cuirs, huiles sont sans changement.

En poissons, le marché est très sensible, mais les avis de hausse ou de baisse sont très partagés et le marché est un peu complet.

Le riz est rare et très ferme.

En charbons, la hausse que nous avions été les seuls à annoncer, s'est manifestée, et nous cotons: St-Pierre et Cheval \$6.50, Egg \$6.00. Les existences sont rares sur place, et les arrivages nuls ou à peu près, dans ces conditions nous engageons ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore fait leur provision, à placer promptement leurs ordres, s'ils ne veulent pas avoir sous peu à payer des prix de famine.

On lit dans le Moniteur du Commerce:

Un petit point de droit qu'il est bon de rappeler à certains intéressés des hautes régions financières.

"Si un individu trouve quelques valeurs, il est tenu de faire diligence pour découvrir le propriétaire et les lui rendre. Mais si au contraire, il s'efforce de cacher le fait, il peut être poursuivi pour larcin."

Pour plus amples informations, consulter le code civil et criminel; aussi son avocat.

Il nous semble que la première autorité à consulter en pareille matière c'est la conscience. Le Moniteur l'a oublié. Quel singulier oubli! Est-ce que la conscience, chez le confrère, ne parlerait qu'après le code et l'avocat?

J. T. LeTOURNEUX

IMPORTATEUR DE:
Peinture, Huile, Verres, Matières, Verres à vitres, Pinceaux, Éponges, Colles, Peintures, Médicaments pharmaciens, etc., etc.
59, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

VINAIGRES pour l'Exportation

J.-E. RENAUD & D'ALLE
Fabricants à BORDEAUX
Médaille d'Or Exposition universelle, Bordeaux 1882.

Vinagre de Bordeaux: pur vin blanc naturel (50)
Le ton de 4 barriques, 200 fr.; de 10 fûts de 50 litres, 120 fr.
Vinagre de Table, qualité mixte (80):
Le ton de 4 barriques, 250 fr.; de 10 fûts de 50 litres, 125 fr.

Vinagre de table d'Alsace extra (60)
Le ton de 4 barriques, 200 fr.; de 10 fûts de 50 litres, 120 fr.
Le ton de 1 barrique forte (170)
Le ton de 10 fûts de 85 litres (200)
Demander prix-courant spécial pour vinaigres en nature et dans les quantités, et pour vinaigres vieux extra en nature ou aromatisés. - Le franc égale 19.3 c.

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de l'Économie, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau : No 30, rue Saint-Jacques, Montréal.

Abonnements: Montréal, un an \$2.00
Canada et États-Unis 1.50
France fr. 12.50

Publié par La Société de publication commerciale, MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 21 OCTOBRE 1887

LES ÉPICIERS

On se rappelle le bruit que fit, au commencement de cette année, la menace de la mise en force de certaines sections du règlement 131, concernant la vente de certains articles débités par les épiciers en détail.

Ces sections sont les suivantes :

Section 44—Personne ne vendra ou n'exposera ou n'offrira en vente, dans aucun état privé ou boutique dans la cité, ni dehors des marchés publics pour les viandes, aucune viande, poisson, légumes ou provisions ordinairement achetées et vendues sur les marchés publics, à moins d'en avoir préalablement obtenu du Conseil-de-Ville une licence à cet effet et d'avoir payé pour icelle la somme de \$200.

Amendée par la

Sec. 13—Personne ne pourra vendre, offrir, ou exposer en vente, dans ou sur aucune rue, ruelle, cour ou aucun magasin, boutique, résidence, ou sur aucune autre place dans la ville, que sur l'un des marchés à la viande (public ou privé), établis par ce règlement, aucune espèce de viande de boucherie, porc frais, dinde, oies, canards, volailles, poisson, fruits, grains, produits, ou effets habituellement apportés et vendus sur les marchés publics.

Pourvu que rien de contenu dans ce règlement n'empêche les marchands épiciers ou commerçants de détailler comme avant, dans leurs boutiques, du beurre, des œufs, de la paille, du porc salé, du gibier ou des fruits.

L'application rigoureuse de ces sections empêche les épiciers de vendre aucune des marchandises apportées et vendues sur les marchés, en dehors de celles intentionnées dans la sec. 13, et les épiciers ne peuvent vendre légalement, ni légumes, ni grains, ni sucre ou sirop d'érable.

Ce sont les bouchers qui avaient demandé la mise en force de ce règlement No. 131, mais il faut ajouter, qu'ils ne désiraient, et ne désirent pas encore empêcher les épiciers de vendre des légumes, et que de fait ils ignoraient complètement la portée des sections que nous venons de mentionner.

Tout ce que les bouchers demandaient c'était qu'on empêchât les épiciers de vendre de la viande fraîche, et en cela ils ont raison, et les épiciers l'ont toujours admis et reconnu.

Donc il n'y a absolument aucune animosité, aucune jalousie, aucune concurrence entre les bouchers et les épiciers, et dans ces conditions, il doit être excessivement facile au comité des marchés, de faire un règlement juste et équitable.

Le comité vient d'amender ce fameux règlement 131, et chose remarquable, il n'a pas amendé les sections si désavantageuses aux épiciers; sections qui les mettent à la merci du premier individu qui voudra les dénoncer.

Nous croyons qu'il suffirait à l'association des épiciers en détail de faire une démarche près du comité, pour faire amender ces sections, pendant qu'il en est temps encore.

L'association des épiciers en détail doit faire cette démarche, si elle veut récolter les fruits du mouvement qu'elle a inauguré; dans ce sens, il y a quelques mois.

A propos de cette association, nous ne saurions trop engager les épiciers en détail qui n'en font pas encore partie, de s'en faire recevoir un premier jour.

C'est par l'association que les commerçants font respecter leurs droits et obtiennent les réformes nécessaires au libre exercice de leur commerce.

Les petits commerçants incapables de résister par eux-mêmes aux vexations sans nombre auxquelles ils sont exposés, trop souvent, soit par l'administration, soit par les grandes maisons, ont bien plus que les commerçants riches besoin de se joindre à l'association.

Ce besoin est d'autant plus impérieux pour les épiciers qu'ils ont à lutter contre les combine, contre les agents trop zélés du fisc, ou de la police, contre les informers, etc., etc., qu'ils ne peuvent espérer faire améliorer les règlements qui les regissent, qu'en s'unissant pour combattre.

Nous en avons un exemple dans la question actuelle; que pourrait obtenir un épicier, même influent, qui irait demander au comité des marchés, d'amender le règlement 131? On ne l'écouterait pas.

Mais que l'association envoie une députation au nom des centaines d'épiciers de la ville de Montréal, et le comité écouterait non seulement ces délégués, mais fera droit à leur demande.

En faisant cette démarche, l'association protégera non seulement ses membres, mais encore ceux des épiciers qui n'appartiennent pas à l'association. En justice ces derniers doivent reconnaître le bien qu'on leur fait, en se joignant à ceux qui le font, et en agissant ainsi ils travailleront dans leur propre intérêt.

La cotisation, croyons-nous, est minime et les officiers dévoués à la tâche qu'ils ont assumée, et les résultats déjà acquis sont suffisants pour démontrer que cette association des épiciers en détail a rendu, et est appelée à rendre d'immenses services à cette branche importante du commerce, et qu'il est de l'intérêt de tous les épiciers de Montréal d'en faire partie. *L'Union fait la force.*

Nous nous occuperons de cette question, au point de vue des bouchers, aussitôt que les amendements auront été vus par l'avocat de la cité.

FROMAGE ÉCRÉMÉ

Les partisans de la fabrication du fromage avec du lait écrémé, feront bien de réfléchir sur ce qui s'est passé la semaine dernière à Utica.

À Utica sans raison apparente les prix ont été de 1/2 c. au-dessous de ceux de Little Falls. Après enquête faite, on a vu que les acheteurs avaient découvert dans les lots de plusieurs fabriques, des fromages fabriqués avec du lait ayant subi un certain écrémage.

Dans les conditions de faiblesse du marché il n'en fallait pas plus, non seulement pour faire baisser les prix sur les lots découverts, mais encore pour discréditer toute la fabrication du district. C'est ce qui a eu lieu.

Nous n'avons pas l'intention de discuter dans ces colonnes la valeur des théories des partisans de la fabrication du fromage écrémé; nous nous contenterons de dire que le fromage canadien jouit d'une renommée supérieure à celle du fromage américain justement parce qu'il est plus honnêtement fabriqué; et que le moins que l'on puisse demander à ceux qui croient devoir retirer une partie de la crème de leur lait, c'est de marquer leurs produits en conséquence, afin de ne pas tromper les clients.

S'ils font cela, ils pourront juger de l'opinion que le public a de leurs théories; et lorsqu'il seront renseignés sur ce point, nous doutons qu'ils continuent longtemps à les mettre en pratique.

LE TABAC CANADIEN

Le tabac est appelé à devenir une des sources les plus importantes du revenu de nos cultivateurs s'ils veulent apporter à sa culture tous les soins qu'elle réclame et qu'elle comporte.

Toutes les théories qu'on a émises pour chercher à démontrer qu'on ne pouvait produire sur notre sol des tabacs pouvant rivaliser avec les tabacs américains, n'ont aucune force aujourd'hui en présence des résultats pratiques obtenus par celui que nous pourrions appeler le pionnier de cette culture au Canada, M. Foucher, de Saint-Jacques l'Achigan.

Certes, on cultivait du tabac avant lui, mais personne avant lui, n'avait obtenu ces produits d'autant plus remarquables qu'ils ont poussé sous notre climat, qui ont remporté les premiers prix non seulement aux expositions canadiennes, mais à l'exposition de Londres.

La province de Québec doit profiter de cet enseignement et des travaux de cet habile agriculteur, et nos cultivateurs ne sauraient trop suivre l'exemple qu'il leur a donné.

La culture des produits destinés à l'industrie est de beaucoup plus rémunératrice que celle des produits destinés à la consommation. Dans tous les pays du monde, les régions cultivant la betterave, les grains oléagineuses, le lin, le chanvre, le tabac sont plus riches que celles qui par exemple ne cultivent que les céréales et les légumes.

Donc, grâce à M. Foucher, nous sommes maintenant que notre tabac bien cultivé et bien préparé peut rivaliser avec les tabacs étrangers; mettons cette connaissance à profit, et améliorons notre culture.

Le juge de l'exposition coloniale à Londres ont déclaré que les tabacs en feuilles préparés par la Compagnie Manufacturière de tabac canadien du comté de Montcalm, P. Q. pouvaient rivaliser avec les produits les plus beaux, les plus fins, les mieux colorés et les plus agréables au goût exposés par n'importe quelle autre colonie anglaise. C'est là un magnifique témoignage et qui doit encourager nos

cultivateurs à faire quelques efforts dans cette direction.

Quant à la préparation du tabac pour la consommation, la Compagnie de St-Jacques, a encore démontré ce qu'on pouvait faire, lorsqu'on connaissait bien son industrie. Sans l'habile direction de M. Modeste Beauvais, élève de M. McDonald, cette Compagnie livre aujourd'hui des tabacs qui jouissent d'une réputation méritée et qui ont pris la première place sur notre marché canadien, en concurrence même avec les tabacs étrangers.

Nous nous contentons aujourd'hui de montrer à nos cultivateurs ce que le tabac peut rendre; dans la paroisse de St-Jacques l'Achigan par exemple, la récolte a été au moins de 750,000 lb. et elle se vend couramment en ce moment de \$7 à \$8 les 100 lbs, soit une récolte de \$52,000 à \$60,000, ce qui n'est pas à dédaigner, même pour une paroisse riche.

Nous suivrons cette question de la culture du tabac, avec beaucoup d'attention et d'intérêt, et nous étudierons de quelle manière on pourrait la développer et surtout la protéger, ce que nos tarifs douaniers ne font que d'une manière très imparfaite.

L'INSPECTION DES FARINES

Le 2 novembre prochain, les inspecteurs et les examinateurs de farines de toute la Puissance se réuniront à Montréal, sous la présidence de M. A. Gagnon, de la maison A. E. Gagnon & Co., de Montréal. Les villes de Québec, Halifax, Kingston, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, et Montréal seront représentées à cette réunion.

Les travaux de cette session ont un intérêt tout particulier, attendu que les inspecteurs discuteront et choisiront les nouveaux étalons de classification, suivant l'acte passé à la dernière session du Parlement Fédéral.

Cette nouvelle classification était devenue nécessaire depuis que l'introduction dans le pays du système hongrois, avait de beaucoup diminué les écarts de qualité. Nous croyons savoir que les nouveaux étalons ne seront qu'au nombre de cinq, savoir:

- Patent, de blé de printemps;
- Patent, de blé d'automne;
- Straight rollers;
- Extra;
- Superfine.

Le commerce, est très favorable à cette classification beaucoup plus juste actuellement, que l'ancienne.

Enfin la réunion des inspecteurs s'occupera de la question de l'examen des farines. À l'avenir tout acheteur achètera sur échantillon, aura le droit de faire examiner les lots achetés par un examinateur dont le certificat de constatation fera loi pour les deux parties. On voit toute l'importance de la prochaine réunion des inspecteurs et des examinateurs de farine. Cette association renouvellera également son bureau cette année. Actuellement elle est présidée, comme nous l'avons dit par M. A. E. Gagnon de Montréal. Nous espérons que ce monsieur sera réélu à une place qu'il occupe avec tant d'activité. M. Gagnon étant certainement le meilleur juge que nous ayons dans le pays en cette matière.

LIQUIDATION DE COMPTES DE FAILLITES

La discussion soulevée par notre confrère à propos du règlement de l'affaire de M. Fabre avec la banque d'Hochelaga nous fournit l'occasion d'exposer d'une manière claire et sans sous entendus, de quelle manière se fait ordinairement pour les banques, la liquidation des comptes de faillites.

Un négociant a de l'escompte à une banque; pour garantir le remboursement des avances qui lui sont faites, il donne à la banque, comme sûreté collatérale, des billets qui lui ont été souscrits par ses clients et qui représentent autant de transactions faites de bonne foi, ce que l'on appelle des *billets de pratiques*, par opposition aux *billets d'accommodation* ou de complaisance. Ces billets ne sont pas escomptés par la banque, qui les a simplement en collection; mais au fur et à mesure qu'elle en perçoit le montant, elle le porte au crédit de son débiteur, qui se trouve libéré d'autant.

Survient un de ces coups de fortunes qui atteignent même les plus honorables commerçants, et notre négociant est forcé de passer ses affaires à un syndic qui les administre pour le bénéfice des créanciers. La banque qui a fait des avances au failli, établit son compte et le transmet au syndic ou curateur; mais pour la forme seulement, car elle ne participe pas d'abord aux dividendes. En effet, elle ne peut dire exactement quelle sera sa situation vis-à-vis de son débiteur, vu qu'elle a promis d'être remboursée par tous les autres faiseurs et endosseurs des billets de pratiques.

Elle continue donc la collection des billets de pratiques jusqu'à l'échéance du dernier en date. A ce moment elle fait un rapport supplémentaire. Elle établit que, étant créancière, disons de \$40,000, elle a collecté sur les billets de pratiques \$25,000, et qu'il lui reste entre les mains pour \$15,000 de billets échus et non payés.

Elle s'informe de la responsabilité des noms signés sur ces billets, fait ses calculs et les évalue. Elle dit au syndic ou au curateur: J'ai des billets de la valeur nominale de \$15,000; je les évalue à \$10,000. Le curateur agissant pour les créanciers fait son choix: ou bien il estime que l'on peut réaliser plus de \$10,000 sur ces billets; alors il les rachète à la banque pour \$10,000 payées comptant et en fait la collection pour le bénéfice de la masse des créanciers; la banque reste alors créancière pour \$5,000 et partage à raison de cette somme dans les dividendes.

Si, au contraire, le curateur, les créanciers, ne veulent pas courir le risque de collecter \$10,000 sur ces billets, la banque les garde, et déduit de sa réclamation les \$10,000 qu'ils représentent d'après son évaluation.

Elle fait ensuite la collection de ces billets à ses risques et périls. Si elle n'en retire que \$5,000, elle n'a aucun recours contre la faillite pour la différence. Si, par une heureuse fortune, elle parvenait à en retirer le montant total de \$15,000, qui donc oserait prétendre que ces \$5,000 d'excédant ne lui appartiennent pas, mais appartiennent au failli ou aux autres créanciers?

En équité comme en droit, cet excédant lui appartient légitimement, vu qu'elle a racheté ces billets, qu'ils lui ont été abandonnés volontairement par les créanciers du failli. C'est un risque, une spéculation, si vous voulez, qu'elle a faite et dont le résultat est à son profit ou à sa perte; mais dans ce résultat, ni le failli, ni les créanciers, n'ont à s'immiscer.

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

M. Alex. Murray, qui remplissait du vivant de M. Sénécal, les fonctions de vice-président de la compagnie du Richelieu, a été nommé président, et M. Alph. Desjardins, de la banque Jacques-Cartier, vice-président. Nous souhaitons vivement que, sous la nouvelle direction, la compagnie puisse continuer à prospérer et à payer de beaux dividendes à ses actionnaires.

BONNE RÉOLUTION

Au nombre des résolutions adoptées à la dernière réunion de la Chambre de Commerce du district de Montréal, nous citerons la suivante:

"Considérant qu'un immense commerce d'importation et d'exportation peut s'établir avec avantage, entre le Canada et le Japon maintenant que des voies de communications rapides, économiques et directes vont relier Montréal et Yokohama; que des renseignements exacts sur la nature et les conditions des échanges possibles entre les deux pays seraient de la plus grande valeur pour établir sans retard des relations de commerce importantes; que cette chambre enverra au Japon un représentant chargé de faire connaître les produits canadiens, par échantillons, dans ce pays et de faire une étude et un rapport complets des marchandises qui peuvent être avantageusement importées ou exportées directement entre le Japon et le Canada, mais plus spécialement entre Yokohama et la ville de Montréal.

Nous n'espérons pas voir mettre si tôt en pratique l'idée que nous émettions dans un de nos premiers numéros d'envoyer des voyageurs canadiens à l'étranger. Nous espérons, maintenant, que la Chambre de Commerce mettra promptement son projet à exécution et nous ne saurions trop la féliciter de son initiative.

BLÉ CANADIEN

Suivant les derniers rapports officiels des bureaux Provinciaux d'agriculture le Manitoba a un surplus de blé de 3,000,000 de minots disponible pour l'exportation. La récolte de 1887 de Manitoba est d'excellente qualité; les trois quarts environ seront classés No. 1 dur et l'autre quart, No. 2 dur quelques échantillons du No. 1 pesent jusqu'à 63 1/2 livres par minot. Les étendues sous culture de blé ont été cette année au Manitoba de 432,134 acres.

La récolte dans l'Ontario est estimée à 20,765,945 minots dont 14,435,505 minots d'hiver et 6,030,440 minots de blé de printemps, soit une différence en moins d'environ 11,000,000 de minots sur la récolte de 1886; qui dans cette province avait été de 31,165,867 minots.

On voit donc que la question de la transportation du surplus du Manitoba, dont on a tant parlé ces jours-ci est à moitié résolue, attendu que l'Ontario absorbera facilement ce surplus.

D'autre part, la province de Québec n'a jamais suffi à ses besoins de blé, et cette année surtout; on peut donc dire que dans les meilleures conditions possibles le Canada n'a que peu de blé à exporter sur la récolte de 1887, et qu'au contraire, selon toute probabilité, il devra en importer pour sa consommation.

L'UNIFORMITÉ DES LOIS DE FAILLITES

Depuis l'abolition en 1880 de la loi fédérale régissant les faillites dans tout le Canada, le règlement des affaires de commerçants insolubles a été soumis dans chaque province à la législation provinciale, c'est à dire qu'il y a autant de modes, actuellement, de liquider les affaires d'un failli qu'il y a de provinces dans la confédération.

Cet état de choses est très préjudiciable au commerce interprovincial; et la Chambre de Commerce de Montréal a plusieurs fois demandé au parlement fédéral d'élaborer une loi rétablissant l'uniformité dans cette matière. L'opposition plus ou moins latente des députés ruraux a jusqu'ici empêché le parlement d'agir dans ce sens.

M. Geo. Hadriell, secrétaire de la Chambre a profité de la présence simultanée à Québec des premiers ministres de toutes les provinces de la confédération pour appeler leur attention sur ce sujet si important. Il serait bien à désirer que ces Messieurs prisent la chose en considération et s'entendissent à ce sujet; ce serait un résultat pratique de plus à l'actif de la conférence inter-provinciale.

LIQUIDATIONS FORCÉES

M. Richot Kornemaier a été nommé curateur à la faillite de Augustin Groulx.

MM. Ward et Gowdey, curateurs à la faillite de Joseph Ritchot, ont été autorisés à vendre le stock de la faillite.

M. Chas Desmarceau a été nommé syndic à la faillite de Louis Tremblay, épicière de Montréal.

François Joseph Rouleau, marchand de chaussures, de St-Henri a fait cession de ses biens à la demande d'Alexis Grégoire. Assemblée de créanciers le 25 courant.

M. Alphonse Lafontaine, hôtelier, de Montréal, a fait cession de ses biens, Joseph Pont, gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 27 courant.

M. Damase Moineau, marchand de ferronneries, Montréal, est en faillite. John C. Watson, gardien provisoire. Assemblée des créanciers le 27 octobre.

MM. Kent & Turcotte ont vendu le stock de la faillite E. F. Rhéaume, pour 63c. dans la piastre.

Le passif de Mme Beauchemin, de Bécancour, est de \$5,200. Assemblée de créanciers le 3 novembre.

MM. Kent & Turcotte paient le dividende final dans les affaires de C. Le maire, de Ste-Madeleine, et de William Mathieu, de Terrebonne.

A une assemblée des créanciers de E. J. Faulkner, de Hull, il a été décidé de vendre le stock de la faillite à l'encan en bloc.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Hector Prévost & Cie," importateurs et courtiers en douane, Montréal; Hector Prévost, Armand LaRocque et Damaso Sincennes, tous de Montréal, depuis le 1er septembre 1887.

"H. Pelletier & Cie," fabricants de cigares, tabac, etc., Montréal; Henri Pelletier et Pierre Pelletier, tous deux de Montréal, depuis le 7 octobre 1887.

"The Dominion Oil Cloth Company" constituée par Lettres Patentes de la province. Andrew Allan, président, Jas. Benning, vice-président, J. O. Gravel, trésorier.

"Lamarche & Gagnon," tourneurs et découpeurs. Montréal; Jos. Lamarche et J. Bte Gagnon, tous deux de Montréal; depuis le 28 décembre 1886.

"The E. B. Eddy Manufacturing Company Limited" constituée par Statut Fédéral 49 Vic. chap. 100; siège social, Hull, Ezra B. Eddy, président.

"Cusson, Bélanger & Cie," fondateurs, à Montréal; Alfred Cusson, fils, Octave Bélanger et Jérémie Rhéaume, tous de Montréal; depuis le 27 juillet 1887.

"National Assurance Company of Ireland," constituée en Irlande par Charte Royale; siège social pour la province, Montréal; Louis H. Bault, agent en chef.

"The Templeton & Blanche River Phosphate Mining Company, Limited," constituée par Lettres Patentes provinciales; siège social Templeton; bureau du secrétaire, 18 rue St-Alexis, Montréal, Wm. Cassils, président.

"Elliott & Dixon," graveurs et lithographes, Montréal; Joseph H. Elliott et Francis Joseph Dixon, tous deux de Montréal; depuis le 15 octobre 1887.

"Louis St-Onge & Co.," bouchers à St-Lambert; Louis St-Onge, commerçant de St-Ephrem d'Upton et Antoine Daigneault, de St-Lambert, depuis le 10 octobre 1887.

"The Canada Paper Company, limited," constituée par statut fédéral 36 Vic. chap. 120, siège social, Montréal. Thomas Logan de Windsor Mills, président.

"Imprimerie Générale" compagnie constituée par Lettres Patentes provinciales, siège social Montréal, Emmanuel Tassé, président.

"The Royal Electric Company," compagnie constituée par statut provincial sanctionné le 10 juin 1884, siège social pour la province, Montréal, Chas W. Hagar, directeur.

"The Williams Manufacturing Company," compagnie constituée par Lettres Patentes, amendées par statut en 1882, siège social, Montréal, Andrew Allan, président.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La société "Hector Prévost & Cie", importateurs et courtiers en douane, Montréal, composée de Hector Prévost, Armand LaRocque et Cortland Starnes, a été dissoute le 15 août, 1887.

La société "Eugène Globensky & Cie", imprimeurs, éditeurs, Montréal, composée de Eugène Globensky et de Joseph H. Masson, a été dissoute le 2 novembre 1886.

La société "Pigeon & Bousquet", commerçants de lait, Montréal, composée de Joseph Pigeon et Toussaint Bousquet, a été dissoute le 15 octobre, 1887.

La société "MacDougall Brothers", agents de change, Montréal, composée de Hartland S. MacDougall et Geo. C. MacDougall, a été dissoute le 17 octobre, 1887.

1801} Maison la {1801
plus ancienne du Canada.

J. L. Cassidy & Cie
Importateurs de
Faïence, Verrerie, Poterie, Porcelaine,
Argenterie, Coutellerie, Lampes et
Candelabres, Gazeliers, etc., etc.

Assortiment spécial pour hôtels, chemins
de fer, bateaux, etc., en gros
Nos 339 et 341, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL.

John L. Cassidy & Cie ont obtenu depuis
quelques mois la représentation en Canada
de la plus grande Poterie de Staffordshire,
Angleterre, dont MM. J. & G. Meakin sont les
propriétaires, ce qui est une garantie incontestable pour l'acheteur, les produits de cette
fabrique possédant une réputation universelle de supériorité.

Evariste Gelin
MARCHAND DE CHAUSSURES
No 20, RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL.

J. A. DENIS
MARCHAND DE
Peintures et de Ferronneries
2064, RUE ST-LAURENT
En face du marché MONTREAL.
Telephone 1609.
DECORATEUR
Peintre de maison et d'enseigne.

Hotel Riendean
SYSTEME AMERICAIN
ET EUROPEEN.
Service électrique.
64, rue St-Gabriel,
Téléphone No 1063. Montréal.

HARDY et VIOLLETTI
Marchands et Importateurs de
MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS
Seuls agents au Canada de la célèbre maison
C. MAILLON, de Londres et Bruxelles.
Fournisseur des armées et des
conservatoires.
Publications musicales pour Piano, Orchestre
de Symphonie, Harmonie et Fanfare.
Méthodes, Solos pour différents instruments,
etc., etc.

13, Rue Gosford
MONTREAL.
M. Violletti se charge des réparations de
tous genres. Travail soigné et rapide sur demande.

SKREI COD LIVER OIL
PURE
BRILLANT AND ALMOST TASTELESS

A SPECIFIC IN BRONCHIAL AFFECTIONS, COUGHS,
COLDS, CONSUMPTION, AND A VALUABLE NUTRIENT
IN ALL WASTING DISEASES.
KENNETH CAMPBELL & CO., MONTREAL.

T. A. & A. U. GROTHÉ
Importateurs et fabricants de
MONTRES et BIJOUX
Horloges, Argenterie, etc.
No 954, RUE SAINT-LAURENT
MONTREAL.

ALF. GUENETTE
Agent d'Immobilier, Propriétés et Ter-
rains à vendre. Argent prêt, etc.
No 1661, RUE NOTRE-DAME
Résidence: 227, Avenue Loyal
MONTREAL.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92, rue Sanguinet
MONTREAL.
CLOS: Coin des rues Sanguinet et
Dorchester
TÉLÉPHONE No 106.

BASSIN WELLINGTON
En face des bureaux du Grand Tronc.
Téléphone No 1404.

Marbrerie Canadienne
Autels et Fonts-baptismaux.
Granit, Marbre et Pierre de toutes sortes.
Monuments et Pierres tumulaires.
Devants de cheminée en tous genres.
Carrelage en marbre et mosaïque.
Tables pour plombiers, Tables pour meu-
bliers, etc., etc.

CINTRAT & McNEIL
MARBRIERS-SCULPTEURS
205, rue de la Montagne, coin de la
rue Osborne, Montréal.
A. R. CINTRAT, ex-associé et directeur des
ateliers de C. A. Macdonald & Cie.
J. McNEIL, ex-associé de McNeil et Flanagan.

Loterie Nationale
CLASSE D.
Tirages, le troisième mercredi de
chaque mois.
Le 5^{me} tirage mensuel aura lieu le
Mercredi, 19 Oct. '87

A DEUX HEURES P. M.
VALEUR DES LOTS
\$60,000.00

PREMIERE SERIE
Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....	de 2,500	2,500
19 Terrains à bâtir.....	de 300	3,000
15 Aménagements.....	de 200	3,000
20 Aménagements.....	de 100	2,000
10 Montres d'or.....	de 50	5,000
1,000 " d'argent.....	de 20	20,000
1,000 ".....	de 10	10,000

2,117 lots valant.....\$10,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIEME SERIE
Nomenclature des lots

1 Immeuble.....	de \$1,000	\$1,000
2 Immeubles.....	de 500	1,000
4 Voltures.....	de 250	1,000
5 Chalnes d'or.....	de 40	2,000
1,000 Brevets de toilette.....	de 5	5,000

1,057 lots valant.....\$10,000

25 cents le billet.
Le secrétaire,
S. E. LEFEBVRE,
Bureaux: 19, rue St-Jacques
MONTREAL, CANADA.

Placement de premier ordre
A VENDRE

Nos 11 à 34, ruelle Albert, (près de la
rue Guy) bloc de maisons en bois et
brique à 3 étages comprenant 12 loge-
ments, loués \$792 par année, terrain de
72 x 60,9. Titres parfaits. Prix \$6,200, un
tiers comptant, balance à 6 p. cent.
S'adresser à
A. ROBERGHE,
41, rue Saint-Jacques.

REVUE IMMOBILIERE
L'importance de quelques unes des
ventes enregistrées cette semaine et la
semaine dernière n'échappera point à
nos lecteurs; nous trouvons dans celles
qui sont rapportées plus bas, une vente
de la propriété occupée par la Gazette de
Montréal, au coin des rues St-François
Xavier et Craig; le terrain vendu à une
largeur de 99 pieds, et une profondeur de
100 pieds environ, allant de la rue Craig
à la ruelle des Fortifications, le tout
couvert par une immense bâtisse en bri-
que à 4 ou 5 étages. Le prix a été de
\$115,000 soit environ \$1240 le pied.
Parmi les ventes rapportées la semaine
dernière nous signalons cette faite par
M. E. L. de Bellefeuille à la corporation
du village de la côte St-Antoine. Il s'a-
git de terrains nécessaires à l'ouverture
d'une rue. Le terrain s'étendant depuis
la rue Green jusqu'à une profondeur de
100 pieds, a été payé à raison de 50c le
pied; à partir de là, et à continuer jus-
qu'à la rue Olivier le prix a été de 35c le
pied. M. de Bellefeuille a refusé \$1.30 le
pied pour ses terrains faisant face à la
rue Ste-Catherine, où, d'ailleurs, il bâtit
lui-même des magasins.

Le nombre des transactions, a quel-
que peu diminué; il s'est vendu moins de
lots à bâtir. ce qui s'explique sans doute
par l'approche de l'hiver; le plus grand
nombre des ventes de ce dernier genre
ont eu lieu dans les quartiers ex-en-
triques; Hochelaga et St-Jean-Baptiste.
Dans Mile-End aussi les lots de M.
Beaubien, sur l'Avenue Mont-Royal se
vendent rapidement.
Les placements hypothécaires ont
donné un total de \$51,570, réparti comme
suit:

Compagnies de prêt.....	\$12,720
Cies d'assurance et Fonds de retraite.....	4,900
Successions.....	9,000
Particuliers.....	19,950

Le taux de l'intérêt a varié entre 7 et 5
pour cent; ce dernier taux a été stipulé
pour trois prêts n'exécédant pas une
moyenne de \$2500 chacun; Mais il est
dû sans doute à des circonstances excep-
tionnelles. Cependant, à en juger par le
nombre de prêts à 5 1/2 p. c., il semble évi-
dent que l'argent à placer est plus aban-
dant et moins exigeant. A 5 1/2 pour cent
on trouve des prêts depuis \$1,000 jus-
qu'à 6,000. C'est la succession Philéas qui a
fait la plupart de ces placements. Quant
aux Compagnies de prêts leurs taux ré-
sultent sans changement: 6 pour cent jus-
qu'à \$5,000; au-dessus: 5 à 5 1/2 et au-des-
sous 7 pour cent.

Nous avons à signaler à nos lecteurs
un placement fort avantageux; il s'agit
d'un certain montant de rentes foncières
sur terrains situés en la Ville de St-Henri
appartenant à la succession P. A. Fau-
teux et à un associé. Le montant du
capital de ces rentes est de près de

\$10,000; ce capital rapporte 6 pour cent,
avec intérêt de 10 o/o sur les arrérages;
on le donnerait à 20 pour cent de réduc-
tion ce qui en ferait un placement à 7 1/2
p. c. sur première hypothèque. La col-
lection de ces ventes foncières a toujours
été facile et ne nécessite qu'un léger
surcroît de comptabilité. On aura plus
de détails en s'adressant à MM. Hétu,
Dumouchelet Hétu, no 30 rue St-Jacques.

VENTES ENREGISTRÉES
Pendant la semaine finissant le
15 Octobre.

Montréal-Est.
Partie du lot 19-2, quartier St-Louis,
No 12, rue Sanguinet, maison en brique
à 3 étages et mansardes, 2 logements.
Vendu à Edward Roche, prix \$5,500.
Lot No 286, quartier Ste-Marie, No 108,
rue Panet, terrain 20 x 110, maison en
bois, passage mitoyen. Vendu à Jos. Des-
jardins, prix \$1400.
Partie des lots 1145-15, 10 et 17, quar-
tier Ste-Marie, coin Chemin Papineau et
Ontario, maison en bois et brique. Ven-
due à Ph. Desormiers, prix \$6500.

Lot 956, quartier St-Louis, Nos 68 et 70
rue Cadieux, terrain de 25 x 135, front
rues Cadieux et St-Hypolite, maison en
brique. Vendu à Henri Kieffer, prix
\$5,000.
Lots 846 et 847, quartier Ste-Marie, No.
153 à 159 rue Champlain, coin de la rue
Mignonne, terrains 40 x 120 chacun, mai-
son en bois et brique. Vendus au Rév. I.
Martel et Gédéon Martel, prix \$4,500.
Partie S. O. du lot 1101-33 quartier Ste-
Marie, No 283 rue Ontario, près de la rue
Champlain, maison en bois et brique.
Vendue à Chs. Corbin, prix 3,200.

Lot 557, quartier St-Jacques, Nos 208 et
210 rue St-Jacques-Cartier, terrain 40 x 80,
cottages en bois et brique. Vendu à
Victor Perrault, prix \$2200.
Arrière partie des lots Nos 1194-1 et 2,
quartier St-Jacques, rue St-Hubert, ter-
rain 20 x 40, maison en bois et brique.
Vendue à Alphonse Champagne, prix
\$1500.
Lot 297, quartier St-Jacques, No. 36 rue
Panet, terrain 18 x 80, maison en bois
lambriassée en brique. Vendu à Jos.
Sanche, prix \$700.

Lots 807 et 308, quartier St-Jacques,
No. 221 rue Craig, coin de la rue Mont-
calm, terrain 80 x 60, boutique en brique.
Vendus à Pierre Dansereau, prix \$5000.
Lot 1038, quartier St-Louis, Nos 562 et
564, rue St-Dominique, terrain 30 x 80,
maison en bois et brique. Vendu à Félix
Libert, prix \$1750.
Lot 1207-161, quartier St-Jacques, rue
Mentana, coin de la rue Roy (projetée),
terrain 24 x 120, vacant. Vendu à Wm.
Lapointe, prix \$400.

Lot 854-27, quartier St-Jacques, No 128
et 130, rue St-André, maison en brique à
3 étages, terrain 25 x 100. Vendu à Eu-
clide Mathien, prix \$4,300.
Lot No. 1194-13, quartier St-Jacques,
terrain vacant rue St-Hubert, 25 x 120.
Vendu à Olivier Robert, prix \$675.
Montréal-Ouest.

Lot 466-52, quartier St-Antoine, rue
Versailles, entre les rues Bonaventure et
St-Antoine, terrain vacant de 30 x 110.
Vendu à Charles Forté, prix \$1092.50.
Lot 607, quartier St-Antoine, No 91 rue
St-Félix, terrain 60 x 40, maison en bois
et brique. Vendu à Moise Valade, prix
\$2000.
Partie du lot 1551, quartier St-Antoine,
No. 251 rue St-Antoine, bâtisse en pierre
et brique. Vendu au Chemin de fer
Atlantic et North West, prix \$5500.
Partie du lot 1549, St-Antoine, No. 237

ruie St-Antoine. Vendu à R. B. Angus et J. G. Shaughnessey, prix \$12,000.
 Partie des lots 233 et 234, quartier Ste-Anne, No 47 rue de la Congrégation. Vendu à William Monteith, prix \$1500.
 Lot 159, quartier Centre, Nos 598 rue Craig et 171 rue St-François-Xavier, balisse en brique à 5 étages, superficie 9,900 pieds. Vendu à La Cie d'imprimerie de la Gazette, prix \$115,000.
 Partie N. E. du lot 217, quartier St-Antoine, rue Canning, maison en brique. Vendu à Mme J. H. McKeown, prix \$1050.

Comté d'Hochelaga.
 Lot 9-36 ville de Maisonneuve, Avenue Lassalle, terrain vacant, 35 x 105. Vendu à Géo. Alph. Normandin, prix \$450.
 Lot 9-1, ville de Maisonneuve, rue Notre-Dame, coin de l'Avenue Lecours, terrain 48 x 110. Vendu à Euclide Mathien, prix \$788.40.
 Lot 17-304, ville de Maisonneuve, terrain 25 x 80, rue Ontario. Vendu à L. E. Corbett et P. Rientord, prix \$100.

Lot 41, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine. Vendu à William Laurie, prix \$3000.
 Lot 3537, paroisse de Montréal, Côte St-Paul. Vendu à Joseph Doré, prix \$400.
 Lots 215-106 et 215-107, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine. Vendus à D. G. Hector, prix \$1200.
 Lot No. 802, Ste Cunegonde, rue St-Jacques, maison en bois et brique. Vendu à Jos Benj. Dagenais, prix \$1220.
 Lots 375-139 et 140, paroisse de Montréal, Côte St-Antoine, rue Sherbrooke. Vendus à Mme James Howley, prix \$100.
 Lots 8-161 à 8-165, ville de Maisonneuve Avenue Lecours, coin de la rue Gustave, terrain 120 x 120. Vendus à Augustin Limoges, prix \$1152.
 Lot 15-1043, quartier St-Jean-Baptiste, Avenue Laval, terrain vacant 20 x 72. Vendu à P. P. Giard, prix \$304.
 Lot 15-1148, quartier St-Jean-Baptiste, Avenue Laval, terrain vacant 20 x 72. Vendu à Ovide Brunet, prix \$200.
 Lots 7-113 et 7-114, quartier St-Jean-Baptiste, rue Mentana. Vendus à Frs. Delongchamps, prix \$200.

Moitié S. E. du lot 15-166 et lots 15-165 et 15-164, quartier St-Jean-Baptiste, rue Rivard, terrain vacant, ensemble 70 x 72. Vendus à Magloire Eugène Anclair, prix \$1217.60.
 Lot 414, Ste-Cunégonde, rue Quesnel, terrain 80 x 80, maison en bois et brique. Vendu à Paul Blouin, prix \$1050.
 Lot 2035, paroisse de Montréal, ville St-Henri, rue Rose de Lima, terrain 18 x 80, maison en bois et brique. Vendu à Jos. Villeneuve, prix \$2350.
 Lot 1566, paroisse de Montréal, ville St-Henri, rue Langevin, terrain irrégulier, maison en bois et brique. Vendu à J. T. Pelodeau, prix \$2400.
 Lot 308 et partie de 309, Côte St-Louis, rue des Carrières, maison en bois. Vendu à Alfred Dupré, prix \$700.
 Lot 7-24, quartier St-Jean-Baptiste, rue Mentana. Vendu à Louis Pillas dit Sanschagrin, prix \$672.
 Lots 15-191 et 15-192, quartier St-Jean-Baptiste, rue Berri, terrains de 20 x 72, vacants. Vendus à Mme Eugène Leclair, prix \$502.30.
 Lot 137-221, 222 et 223, Côte St-Louis, terrain vacant, avenue Mont-Royal, 60 x 110. Vendus à Edouard Roy, prix \$1500.
 Lot 424 et 1/2 S. O. de 425, paroisse de Montréal, Ste-Cunégonde, rue St-Jacques. Vendu à Cordélie Gougeon.
 Lot 122, Côte des Neiges. Vendu à Jérémie Légaré, prix \$1234.

VENTES AUX ENCHERES AU COMMERCE

Par J. I. THOMPSON & C^{ie}.
 Un assortiment de chaussures en tous genres et un lot de nouveautés, bonnetterie, mercerie, etc.
 Vente à 10 heures, samedi aux No. 241-243 rue St-Jacques.

Le stock de vins et liqueurs de la maison Elffott. Finlayson & C^{ie}, en liquidation; ainsi que les créances de livres et les billets recevables.

Termes: au-dessous de \$200, comptant; au-dessus de cette somme, on acceptera des billets endossés approuvés à 3 mois avec 7 1/2 % d'intérêt.
 Vente au magasin No 50 rue St-Sacrement, vendredi le 21 Octobre à 10 1/2 hrs a. m.

VENTES PAR ENCAN POUR LA SEMAINE PROCHAINE

Par PARENT FRÈRES.
 Les Nos 59, 61, 63 et 65, rue Cherrier, bâtisse en brique à 3 étages, cuisine en allonge, formant 4 logements; loyer \$60 par mois.

Lots à bâtir rue Saint-Denis, côté ouest, entre l'avenue Mont-Royal et la rue des Carrières, près des blocs de MM. Michel Lefebvre & C^{ie}; 10 lots de 22 x 90 chacun.
 Vente au No 46, rue St-Jacques, lundi, le 24 octobre, à 10 heures a.m.

PERMIS DE CONSTRUIRE

No 227. Quartier Ste-Anne, No 433, rue Wellington, une maison à 2 1/2 étages, 2 logements 21 x 27, murs en bois et brique, couverture plate en composition. Robert Callaghan, propriétaire.

No 228. Quartier St-Antoine, partie N. O. du lot 1461 du cadastre, rue Stanley, 5 maisons à 2 étages, 5 logements, murs en pierre, toit français, couverture en ciment. Hugh Taylor, propriétaire, A. F. Dunlop, architecte, Rob. Wilson, Simpson et Peel et Chas. Thackray, constructeurs.

No 229. Quartier St-Antoine, lots 1583-4 et 5 du cadastre, rue Bishop. Deux maisons à 3 étages, 2 logements, 48 x 44, murs en brique, couverture plate en gravols. Henry Lyman, propriétaire, 74 McTavish; John P. Hill, architecte, R. Wilson, D. Rutherford & Co et Olyvier Brunet, constructeurs.

No 230. Quartier St-Jacques, No. 323 rue St-Hubert, une maison à 2 étages, 1 logement 30 x 40, murs en bois et brique, couverture en tôle galvanisée. A. Champagne, 195 1/2 rue Amherst, propriétaire; Jos. Mercier, architecte. Larivière et Jos. Trudel, constructeurs.

No 231. Quartier St-Antoine, lot No 1507-7 du cadastre, rue Dorchester, une maison à 2 étages, 1 logement, 25 x 42, murs en brique, couverture en gravols et ardoise. Mme John F. McBride, propriétaire, J. P. Hill, architecte, R. Wilson, Wm McDonald et John Bulmer, constructeurs.

No 232. Quartier St-Antoine, coin des rues St-Luc et Closse, 7 maisons à 2 étages, 14 logements, 140 x 38, murs en bois et brique, couverture en gravols. Thomas Collins, propriétaire, 85 rue Cathédrale.

No 234. Quart. Ste-Marie, rue Iberville, près de la rue Mignonne, une maison à 2 étages et 2 logements, 20 x 28, murs en bois et brique, couverture plate en tôle. Théophile Larose, 888 Mignonne, propriétaire. Allard et Frère et Larose et Brosard, constructeurs.

No 235. Quartier St-Antoine, rue Dorchester, près de la rue Bleury, une boutique à 3 étages, 60 x 22, murs en brique, couverture plate en ciment Sparham. Les Rev. Pères Jéuites, propriétaires. Lemay et Homier et Henri Pepin, constructeurs.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La demande pour le bois de service a été quelque peu plus active cette semaine; les entrepreneurs se sont montrés plus entreprenants. Les prix cependant restent faciles, notre marché étant influencé dans ce sens par celui des Etats-Unis. De l'autre côté de la ligne 45 le marché pour les bois de sciage est très faible; notre exportation devient à peu près nulle et on prétend même que certains marchands américains revendraient au Canada des lots achetés pour leur marché.

On comprendra que dans ces conditions il est difficile de relever les prix. Mais d'un autre côté, on ne peut guère songer à les voir baisser vu la demande qui se produit et la quantité diminuée des existences.

En ferronneries et clous, les prix n'ont pas sensiblement varié, quoiqu'une légère hausse ait été établie sur quelques articles de tablette devenus plus rares; la demande là aussi a été meilleure que celle de la semaine précédente.

Dans les vitres, les prix se sont maintenus à la hausse déjà notée, les huiles sont tranquilles et sans changement, ainsi que les couleurs, les ciments, plâtres, etc.

La brique est toujours rare et se maintient ferme.

La main-d'œuvre est très chère en ce moment et les ouvriers sont en demande partout.

Pin, 1re qualité, par M.....	\$35.00 à \$40.00
" 2me " " "	20.00 à 30.00
" 3me " " "	14.00 à 16.00
" 4me " " "	10.00 à 12.00
Épinetté " " "	8.00 à 10.00
Pruche " " "	8.00 à 10.00
Frêne " " "	13.00 à 17.00
Chêne " " "	40.00 à 50.00
Noyer " " "	60.00 à 100.00
Érable dur " " "	20.00 à 25.00
Lattes, par mille.....	1.50 à 1.55
Bardeaux, pin.....	1.75 à 3.00
" cèdre.....	1.50 à 3.00

VERRES À VITRES

United - 14 x 25.....	1.50 par 50 pds.
" 26 x 40.....	1.60 " "
" 41 x 50.....	3.50 " "
" 51 x 60.....	3.75 " "
" 61 x 70.....	4.00 " "
" 71 x 80.....	4.50 " "
" 81 x 85.....	" "
" 86 x 90.....	" "
" 91 x 95.....	" "
" 96 x 100.....	" "

TÔLE

Noire, Nos 10 à 20, p. lb.....	0.024
" " 21 à 24 " " " " " "	0.024
" " 26 à 27 par 100 lbs.....	2.90
" " 28 " " p. lb.....	0.03
Galvanisée, No 24 " " " " " "	0.04 à 0.064
" " 20 " " " " " "	0.04 à 0.064
" " 28 " " " " " "	0.05 à 0.07
Étamée, No 24, 72x30 " " " " " "	0.084
" " 26 " " " " " "	0.084
" " 28, 84x36 p. 100 lbs.....	0.084
Russie, Nos 8, 9 et 10, p. lb.....	0.12
Canada, par boîte.....	2.60

- FERBLANC

Coke I C par boîte.....	3.75
Charbon de bois I C p. boîte.....	4.25
" IX " " " " " " " " " "	5.25
Pour chaque X additionnel extra	1.00
Charbon de bois D C.....	"

PEINTURES

Blanc de plomb pur, par baril de 25 à 100 lbs.....	6.00
" No 1.....	5.00
" 2.....	4.00
" 3.....	3.50

Blanc de plomb sec.....	5.50
Rouge de Paris (Red Lead).....	5.00
Rouge de Venise (Anglais).....	1.75
Ochre jaune.....	1.65
Blanc de Cruse.....	0.65
Huile de lin crue.....	0.64
" " bouillie.....	0.67

CIMENTS

Ciment de Portland.....	2.75
" Romain.....	2.50
" de Québec.....	2.50

Clous coupés à chaud:	
De 3 à 6 pes., p. 100 lbs.	2.90
" 2 1/2 à 2 3/4 " " "	3.15
" 2 à 2 1/2 " " "	3.40
" 1 1/2 à 1 3/4 " " "	3.40
" 1 1/4 " " " "	3.90

Clous coupés à froid:	
De 1 1/2 à 1 3/4 pes., p. 100 lbs.	3.40
" 1 1/4 " " " "	3.90

Clous à finir par 133 lbs:	
1 pouce.....	6.00
1 1/4 " " " " "	5.20
1 1/2 " " " " "	4.80
1 3/4 " " " " "	4.65
2 " " " " "	4.20

Clous à quart par 100 livres:	
1 pouce.....	5.30
1 1/4 " " " " "	4.90
1 1/2 " " " " "	4.60

La Canadienne Cie d'Assurance sur la Vie



CAPITAL SOCIAL \$300,000
Dépôt au gouvernement 25,000

BUREAU:
 13, CÔTE ST-LAMBERT, MONTREAL.

Bons agents demandés.
 La première et la seule compagnie nationale, dont les polices sont assurées à nos lois et à des tarifs réduits des vieilles compagnies, comprenant aussi des nouveaux systèmes et un particulièrement pour la classe ouvrière.

Assurance Mutuelle de la Cité CONTRE LE FEU

9, COTE ST-LAMBERT, Montréal.
 La plus prospère sur ce continent.
 N'assure pas en dehors de la cité.
 N'assure aucun stock ou marchandises.

Valeur des bâtiments assurés.....	\$6,170,103
Montant assuré.....	4,627,577
Billets en force.....	382,192
Capital de la compagnie.....	466,133
Argent déposé à demande.....	483,941

Directeurs pour l'année courante (1890-97):
 Joseph Gauthier, éer., président.
 F. X. St-Charles, éer., vice-président.
 J. L. Leprohon, éer., J. H. Kennedy, éer.
 Olyvier Robert, éer., Ans. Labrecque, éer.
 L. O. Héto, éer., Joseph Richard, éer.
 F. X. Montmarquet, éer.
 Alfred Dumouchel, secrétaire-trésorier.
 Ovide Leclair, assistant.
 J. C. Marcotte, second assistant.
 Pierre Giguère, inspecteur.

TELEPHONE 696 | ELEVATEUR
 Boite bureau de poste 1414.

PERRAULT & MESNARD ARCHITECTES

11 et 14, Côte de la PLACE D'ARMES
 M. PERRAULT. | A. MESNARD.
 Téléphone privé, 1650

Représentations Françaises.
FRANCIS GIROUX

Patronné par la Chambre de Commerce de Paris

45, rue St-Sacrement (Frazer's Building)

MONTREAL

Seul agent direct au Canada pour les maisons suivantes :

Épicerie, Produits alimentaires.

Hirsch & Cheminant, Paris, Conserves allimentaires.
Dubosc, Paris, Moutardes et Mustards.
Rivoire et Carret, Lyon, Pâtes alimentaires.

Vins et Liqueurs.

Sillman, Bordeaux, Vins rouges et blancs.
Gallifet, Lyon, Liqueurs finés.
Pellisson père, Cognac, Eau de vie et Cognac.

Confiserie, Fruits glacés, etc.

Parceller & Foulon, Clermont-Ferrand, Confitures, fruits glacés et confits.

Cirage.

Chavarriber, Paris, Cirage.

Parfumerie.

Coudray, Paris, Savons, Parfums et Eaux de Toilette, etc.

-Verrerie, Porcelaine et Cristallerie.

Raylon Frères, Paris, Verrerie, Porcelaine, Faïence, Cristallerie, Flacons, etc.
Lengelé & Cie, Paris, Cylindres et Globes.
Delacroix et Proust, Paris, Biberons.

Tissus.

Goujon, Paris, Etoffes pour meubles et tentures.
Ornements d'église, Artistes religieux.

Mazoyer, Balme & Cie, Paris, Chapelets, médailles et articles religieux.
Lengelé & Cie, Paris, Cylindres, globes, fleurs, etc.

A. Durenne, Paris, Statues religieuses en fonte.

Amauzet & Cie, Paris, Presses lithographiques et typographiques.
L. Palmiévé, Paris, Couleurs pour lithographie.

Collections complètes des dernières nouveautés de Lyon en soies fantaisie, peluches, velours, crêpes, rubans, chasubles, dentelles, drap d'or, franges, etc., etc. Soieries noires.
Echantillonnage fait sur demande directement des premières fabriques françaises en tous articles.

Atelier de Sculpture Ornementale

Décoration de plafonds, murs, etc., pour édifices publics et maisons d'habitation.

S. BROCHERIOU

No 299, rue Saint-Laurent, Montréal.

Rosaces, Panneaux, Attributs, Médallions, Cartouches, Dessus de porte, Charioteaux, Consoles, Angles de plafonds et leurs rinceaux, Agrafes, Moulures ornées, etc., etc., exécutés en plâtre, stal, carton-pierre, stuc et ciment.

Tous les modèles de ma maison sont entièrement nouveaux et ont été choisis par moi-même en Europe parmi les plus élégants, les plus riches et les plus beaux.

PIANOS BAUS de New-York

WILLIS & Cie, 1824, Notre-Dame

PRÈS LA RUE MCGILL, MONTREAL

Seuls agents pour la province de Québec.

Les pianos Baus sont reconnus comme étant les meilleurs qui existent.

AUSSI AGENTS POUR

Les premiers fabricants de pianos canadiens,

Les vrais orgues de Bell et les orgues d'Uxbridge,

et pour la machine à coudre *Wanzer médaille d'or*.

MM. WILLIS & Cie vendent probablement plus de pianos et d'orgues que toutes les autres agences canadiennes réunies.

Les prix sont aussi bas que peut le comporter la supériorité des articles offerts.

CONDITIONS FACILES.

WILLIS & Cie, 1824, rue Notre-Dame, près la rue McGill.

A. KEROACK

MARCHAND EN GROS DE

Cuir, Peaux, Peaux de Veau, etc.

No 18, RUE LEMOINE

MONTREAL.

Peter Ralston & Sons

FABRICANTS ET MARCHANDS

DE

Cuir Buff, Cuir fendus, etc.

No 12, RUE LEMOINE

MONTREAL.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
LA LANCASHIRE

DE MANCHESTER, ANGLETERRE

CAPITAL SOUSCRIT

£2,729,860 Stg.

Propriétés de toute description assurées aux TAUX LES PLUS BAS.
Pertes promptement réglées et payées argent comptant. Pleine et entière satisfaction aux assurés.

Agents généraux : S. C. DUNCAN CLARK & Cie, Toronto, Ont.

BELLEAU & BAMFORD, Agents,

No 260, rue St-Jacques, Montréal.

Bureau à Québec :

Edifice Banque d'Union,

JAS. F. BELLEAU, Agent.

Telephone No 1882.

Compagnie d'Assurance Royale
D'ANGLETERRE.

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL

\$10,000,000

PLACEMENTS

29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement \$750,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

M. H. GAULT,

WILLIAM TATLEY,

Agents principaux et Gérants résidents.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

PROPRIETES FONCIERES

Grande demande de bonnes propriétés rapportant des revenus considérables.

Nous invitons les personnes qui ont des Immeubles à vendre de vouloir bien s'adresser à nos bureaux.

Il est parfaitement connu que nous vendons plus de propriétés que n'importe toutes autres agences.

NOS VENTES SONT A L'ENCAN OU DE GRÉ A GRÉ.

CONDITIONS LIBÉRALES.

PARENT FRÈRES, 46, rue Saint-Jacques.

FUMEZ LE

CIGARE MI ROSA

UN NOUVEAU HAVANE PUR

FAIT A LA MAIN.

Quelque chose qui remplacera

— LES —

HAVANES IMPORTES

— FABRIQUÉ PAR —

La Fabrique de Cigares Crème-de-la-Crème.

J. M. FORTIER

145 A 153, RUE ST MAURICE

MONTREAL.

MACHINE A ECRIRE

(The World Type Writer)

Pour Correspondance Generale

SIMPLE, RAPIDE ET FACILE A APPRENDRE.

Fait autant de travail que toute autre machine du genre sur le marché. Reconnue comme excellente par tous les hommes d'affaires.

En vente chez Dawson, Cadieux & Dérome, Granger, et tous les libraires de première classe. Demandez une circulaire à

T. W. NESS, agent, 1610, rue Notre-Dame

MONTREAL.